

FICHE D'INFORMATION ET PIÈCES À FOURNIR

Pour que le dossier soit traité merci de respecter les consignes suivantes :

- Indiquer le **nom, prénom et niveau** de l'étudiant (BTS CRSA2 par exemple) **dans l'objet du mail**
- Privilégier l'envoi de **documents au format PDF**. Les documents doivent être **lisibles**
- Les documents doivent être envoyés en **un seul et même envoi**

ATTENTION ! Votre dossier ne pourra être validé qu'avec TOUTES les pièces demandées

Seconde	Gladys.Maquiha@ac-reunion.fr	du 29 juin au 2 juillet
Première	Sophie.Promis@ac-reunion.fr	du 29 juin au 2 juillet
Terminale	Sophie.Promis@ac-reunion.fr	du 14 juin au 18 juin
BTS 1ère année CRSA	Gladys.Maquiha@ac-reunion.fr	du 6 au 9 juillet
BTS 1ère année MS / ELT / PTSI	Sophie.Promis@ac-reunion.fr	du 6 au 9 juillet
2ème année ELT	Sophie.Promis@ac-reunion.fr	du 17 juin au 19 juin
2ème année de CRSA	Gladys.Maquiha@ac-reunion.fr	du 03 juin au 05 juin
2ème année de MS	Sophie.Promis@ac-reunion.fr	du 03 juin au 05 juin
2ème année PT (élèves issus du PTSI)	Sophie.Promis@ac-reunion.fr	Du 24 au 26 juin

DOCUMENT À TÉLÉCHARGER, RENSEIGNER, ENREGISTRER ET RENVOYER

Pensez à enregistrer, remplir et enregistrer avant envoi.

Seconde

<https://lislet-geoffroy.re/txt/Ins-21-Sec.pdf>

Premières

Générale : <https://lislet-geoffroy.re/txt/Ins-21-Prem.pdf>

Technologique : <https://lislet-geoffroy.re/txt/Ins-21-Prem-T.pdf>

Terminales

Générale : <https://lislet-geoffroy.re/txt/Ins-21-Term.pdf>

Technologique : <https://lislet-geoffroy.re/txt/Ins-21-Term-T.pdf>

Postbac

<https://lislet-geoffroy.re/txt/Ins-21-Post.pdf>

Fiche infirmerie

<https://lislet-geoffroy.re/txt/Ins-21-Inf.pdf>

NB. Si le lien ne fonctionne pas, copiez-collez directement l'adresse dans le navigateur

PIÈCES À FOURNIR

TOUS LES ÉLÈVES

- Pièce d'identité de l'élève (passeport ou carte d'identité)
- Notification de bourse 2021-2022 du CROUS pour les POST BACS (CPGE et BTS). *(Si vous ne l'avez pas encore, peut être fournie à la rentrée.)*
- Justificatif de domicile (facture d'eau OU d'électricité OU de téléphone OU bail de moins de 3 mois).

- Si demande internat : joindre demande écrite + avis d'imposition des revenus 2021 sur revenus 2020 (les étudiants de CPGE sont prioritaires)

ELEVES NON SCOLARISES au lycée Lislet Geoffroy en 2020-2021

- 3 bulletins de la dernière classe fréquentée

PIECES A FOURNIR A LA RENTREE

- 2 photos d'identité récentes à tête nue (inscrire au verso : nom et prénom et niveau. A FOURNIR obligatoirement **LE JOUR DE LA PRE-RENTREE** pour la remise du CARNET DE LIAISON
- Cotisation facultative de 5 euros pour Maison des Lycéens (MDL) (A PREVOIR POUR LA RENTREE)
- Attestation d'assurance responsabilité civile OBLIGATOIRE (sorties pédagogiques, voyages scolaires, stage, accident)

PS : POUR TOUTES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, N'HÉSITEZ PAS A PRENDRE UN RDV PAR MAIL

Dossier « Inscription en EPLE » – Rentrée scolaire 2021

[Information sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement scolaire](#)

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du lycée Lislet Geoffroy, cité scolaire du Butor. BP2 Sainte-Clotilde cedex 97491 La Réunion.

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale :

- la gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- la gestion administrative et financière ;
- le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation ;
- la gestion des passages des élèves à l'infirmerie (en partie) ;
- la gestion des examens (en partie) ;
- la gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes...) ;
- l'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes, etc.) ;
- la gestion de la restauration, de l'internat le cas échéant et des services annexes (contrôle d'accès).

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Le responsable de traitement est le chef d'établissement pour **tous les traitements réalisés au sein de l'établissement.**

Certains traitements comme la scolarisation des élèves en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), la gestion des passages des élèves à l'infirmerie ou encore la gestion des examens, etc. sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale et/ou du recteur d'académie.

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à :

- Lycée Lislet Geoffroy ;
- Les services académiques du rectorat de l'académie de La Réunion ;
- La région La Réunion en charge de l'établissement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. <https://www.cnil.fr> pour plus d'informations sur vos droits). Vous pouvez exercer ces droits en formulant une demande écrite par courrier postal ou par email, *sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide* :

- au proviseur du lycée Lislet Geoffroy, cité scolaire du Butor. BP2 Sainte-Clotilde cedex 97491 La Réunion.
- au délégué à la protection des données de l'académie (DPD) :
 - dpd@ac-reunion.fr
 - Rectorat de l'académie de La Réunion – Secrétariat Général
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97 743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le DPD, que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez [adresser une réclamation \(plainte\) à la CNIL.](#)